

## RECRUTEMENT

L'administration communale d'Engis recrute

**Contremaître (C5) (H/F/X)**

Contrat à durée indéterminée – Temps plein

### VOTRE FONCTION

Le contremaître exerce ses fonctions sous l'autorité de l'agent technique en chef, responsable du service Travaux. Il assure l'encadrement opérationnel des brigadiers et des équipes. La direction générale exerce la supervision hiérarchique sur l'ensemble du service. Le service Travaux est constitué de l'ensemble des équipes d'ouvriers voirie, espaces verts, bâtiment et entretien... Dans ce cadre, il analyse les demandes, besoins et problématiques et gère l'organisation de son service.

#### **Gestion opérationnelle des chantiers**

- Préparer les chantiers : métrés simples, besoins matériels, commandes de matériaux, coordination des sous-traitants.
- Organiser la logistique : signalisation, autorisations, accès, véhicules et engins.
- Contrôler l'exécution technique des travaux de voirie, trottoirs, égouttage, éclairage public, maçonnerie légère, etc.
- Assurer le suivi de l'avancement, la qualité et la conformité par rapport aux plans et cahiers des charges.
- Gérer les imprévus terrain, adapter la planification et informer sa hiérarchie.

#### **Encadrement et gestion des équipes**

- Encadrer, superviser et motiver les ouvriers communaux.
- Distribuer les tâches quotidiennes, fixer les priorités et répartir les effectifs sur les chantiers.
- Contrôler le respect des horaires, la discipline, la bonne utilisation du matériel.
- Assurer le suivi et la supervision des travaux réalisés, veiller au respect des délais et de la qualité des interventions.
- Prendre en charge l'encadrement opérationnel des brigadiers ainsi que la coordination de leurs équipes et activités.
- Accompagner les agents dans le développement de leurs compétences.
- Participer aux évaluations des agents et remonter les besoins en formation.

#### **Sécurité, hygiène et réglementation**

- Garantir le respect du Règlement Général de la Protection du Travail / bien-être au travail et des règles de sécurité.
- Contrôler l'utilisation correcte des EPI et l'entretien des engins/outillages.
- Veiller à la mise en œuvre correcte de la signalisation routière temporaire.

#### **Administration et reporting**

- Encoder ou transmettre les données nécessaires à la facturation/marchés publics/rapports internes.
- Participer à la réception technique des travaux réalisés par des entreprises externes.

#### **Représentation du service & relation avec les citoyens**

- Être l'interlocuteur de terrain des riverains et usagers en cas de nuisances ou questions.

- Suivre les demandes citoyennes assignées (propreté, nids-de-poule, inondations mineures...).
- Représenter la commune en réunion de chantier si délégué par la hiérarchie.

La présente description de fonction est non exhaustive. Elle est susceptible d'évoluer en fonction des besoins du service.

## **PROFIL DU CANDIDAT**

Disposer au minimum d'un diplôme technique de l'enseignement secondaire supérieur (E.T.S.S. / CESS technique / CTSS), ou un bachelier en travaux/construction ou tout orientation utile à la fonction.

Une expérience solide dans la voirie/travaux publics.

Des compétences en gestion d'équipe/coordination, conduite de chantiers, connaissance des normes de sécurité, flexibilité, sens de l'organisation.

### **Conditions générales du recrutement :**

1. Être belge ou citoyen(ne) européen(ne) ;
2. Être âgé/e de 18 ans minimum ;
3. Parler et comprendre aisément le français ;
4. Jouir des droits civils et politiques ;
5. Être de conduite répondant aux exigences de la fonction ;
6. Être en possession d'un certificat de bonne vie et mœurs ;
7. Réussir les examens de recrutement.

### **Compétences requises**

- Capacité de management et de gestion des ressources (humaines et financières) – capacité de planification et organisationnelle ;
- Capacité de travailler en équipe et de manière autonome ;
- Capacité de dialogue et de communication ;
- Être flexible en cas de nécessité ;
- Précision et rigueur ;
- Faire preuve de proactivité, de dynamisme, d'esprit d'équipe et de polyvalence ;
- Connaissance technique dans le domaine de la construction au sens large (bâtiments / voirie) : maîtriser les techniques de mise en œuvre des matériels, matériaux et équipement de construction ;
- Connaissances des logiciels de bureautique indispensable (word, excel ...).

### **Atouts complémentaires**

- Expérience préalable dans le domaine de la construction, travaux publics, voirie, gestion de chantiers, etc.
- Permis C.
- Connaissance du fonctionnement d'une administration locale.

## **VOTRE CONTRAT**

- Régime de travail : Temps plein (35h par semaine) ;
- Durée du contrat : Contrat à durée indéterminée ;

- Rémunération : Échelle C5 – Ancienneté acquise est valorisée jusqu'à 10 ans maximum dans le secteur privé et toutes les années dans le secteur public ;
- Avantages : Chèques repas - Allocation de fin d'année - Régime de congé secteur public – affiliation au service social collectif, assurance hospitalisation à charge du travailleur ;
- Entrée en fonction le plus tôt possible après réussite des entretiens.

## **PROCÉDURE DE SÉLECTION**

La sélection s'effectuera en plusieurs étapes :

1. Sélection sur base des curriculums vitae reçus : seront sélectionnés les candidats présentant les diplômes et/ou les expériences professionnelles les plus pertinentes ;
2. Une épreuve orale et écrite permettant de juger les capacités techniques, la motivation, la personnalité et l'adéquation au poste à pourvoir.

## **APPEL À CANDIDATURES & CONTACT**

Les candidatures doivent être adressées au Service du personnel ([personnel@engis.be](mailto:personnel@engis.be)) pour le 28 avril 2026, à 11 heures au plus tard ou déposées dans la boîte aux lettres de l'Administration communale d'Engis, rue Reine Astrid, 13.

Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès du service du personnel (04/259.82.35).

Les candidatures seront composées des documents suivants :

- Lettre de motivation ;
- Curriculum vitae ;
- Extrait de casier judiciaire daté de moins de 3 mois ;
- Copie du diplôme donnant accès à l'emploi.

Les dossiers de candidature incomplets ou ne respectant pas les formes détaillées ci-avant ne seront pas retenus.

Les convocations à l'entretien d'embauche se feront par courriel ou, à défaut, par téléphone.

## **APPLICATION DU RGPD**

La Commune de Engis respecte votre vie privée et la protection de vos données personnelles.

Les informations recueillies par le Service du personnel dans le cadre de cette offre d'emploi seront utilisées conformément à la législation en vigueur (RGPD) pour traiter votre candidature ou éventuellement pour vous communiquer par la suite toute autre offre qui pourrait correspondre à votre profil.

Vous pouvez à tout moment retirer votre consentement sur l'utilisation des données personnelles communiquées dans le cadre de la présente offre en adressant un courriel à [personnel@engis.be](mailto:personnel@engis.be).